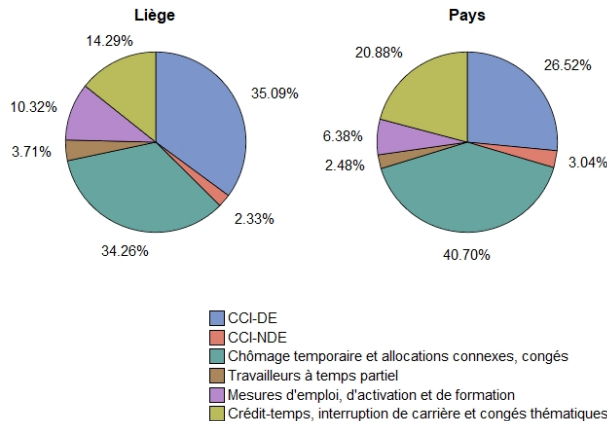


Entité: Liège



Directeur: Marianne LEMAIRE
 Nombre d'agents: 218
 Nombre en équivalents à temps plein: 179

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	526.211	7,2
Assurés contre le chômage (2)	251.817	6,7
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	216.296	6,4
Taux du chômage (4)		13,3

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Ocrot du droit aux allocations (dossiers introduits)	251.424	8,3
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	3.230	11,1
Dossiers litiges achevés	6.605	8,1
Contrôles achevés	2.895	6,8
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	3.481	7,4
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	255	13,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	540,0	9,6
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	824,6	8,4
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	63,4	15,4
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	7,5	9,9

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	26.857	9,7	
		Après études	5.145	17,1	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.514	7,4	
		Chômage avec complément d'entreprise	1.160	10,9	
		Allocation de sauvegarde	59	11,1	
		Hommes	19.790	10,5	
		Femmes	14.946	10,0	
		Chefs de ménage	10.546	11,3	
		Isolés	10.513	11,6	
		Cohabitants	13.677	8,8	
		Total	34.736	10,2	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	210	7,1
			Chômage avec complément d'entreprise	1.794	5,6
Chômeurs âgés	289		8,6		
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	17		3,0		
	Total	2.310	5,9		
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	33.318	6,5		
	Parents d'accueil	142	12,9		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	398	13,4		
	Vacances jeunes	46	2,1		
	Vacances senior	3	1,6		
	Congés: soins d'accueil	3	2,1		
	Total	3.617	11,5		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	52	12,6		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	3.669	11,5		
	Total	30	14,1		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	6.239	21,3	
		Activa - réglementation régionale	183	13,4	
		Programmes de transition	634	7,5	
		SINE	170	2,7	
	Mesures pour travailleurs	1.558	6,3		
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.328	14,6	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1	0,4	
		Autres	0	66,7	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	71	3,5	
		Allocation en compensation de licenciement	1	18,0	
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	88	6,2		
	Activités ALE ou APS	88	6,2		
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	4.030	8,5	
		Sans allocations	115	11,7	
		Total	4.145	8,6	
	Crédit-temps	Avec allocations	3.884	4,1	
		Sans allocations	433	5,1	
		Total	4.317	4,2	
	Congés thématiques	Avec allocations	5.376	4,9	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Sans allocations	309	5,5
		Assistance médicale	213	1,1
		Congé parental	5.468	5,7
		Congé pour soins palliatifs	3	1,0
		Total	5.685	4,9
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		1.163	1,4
	Autres attestations		5.367	4,7
	Total		6.530	3,3

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).